



STUCS CNT-SO · 8 rue Paul Lafargue - 69100 VILLEURBANNE
spectacle@cnt-so.org

AUDIENS : RENDS L'ARGENT !



Le **STUCS CNT-SO** et le **SIPMCS-CNT** affirment leur mécontentement face à l'augmentation des cotisations de la complémentaire santé des intermittent-es Audiens Santé Prévoyance au 1^{er} juillet prochain et demande aux partenaires sociaux impliqués une plus grande transparence sur la gestion et les négociations au sein d'Audiens.

Nous refusons de rester silencieux face à l'augmentation scandaleuse des cotisations à la complémentaire santé des intermittent-es d'Audiens, **augmentation qui monte jusqu'à 67 %** selon les contrats.

Pour un-e intermittent-e seul-e souscrivant à l'option de base, elle passe de **11,80 € à 19,63 €** par mois. Pour deux adultes et un enfant, elle passe de 97€ à 149€ alors que **la participation des employeurs au fond collectif du spectacle pour la santé passe de 23,18 € à 25,51 €, soit seulement 10 % d'augmentation !** Cette disparité est simplement scandaleuse.

Dans un contexte où les revenus sont de plus en plus instables pour les artistes et technicien-nés, et où face à une inflation cumulée de 15 % en 5 ans nous peinons à faire revaloriser nos salaires, cette hausse est une gifle. C'est une attaque de plus contre un secteur déjà fragilisé par des années de réformes, de mépris institutionnel et de précarisation continue.

Pire encore, cette augmentation s'accompagne d'un profond sentiment de mépris. Audiens est soit-disant "notre caisse" avec à sa tête des cadres syndicaux, mais elle agit aujourd'hui comme une entreprise privée, sourde aux réalités du terrain. Bien entendu, le rapport de force inégal entre les représentants des organisations patronales et les organisations syndicales représentatives **biaise d'avance toutes négociations favorables aux ouvrier-es de l'industrie culturelle.**

Cette augmentation, présentée comme **inélucltable** pour tenir un équilibre, tombe au moment même de la publication des résultats 2024 d'Audiens, avec une "**croissance record**" de **40 %** de cotisations en plus sur 4 ans. Une année après que l'entreprise est revenue dans le vert, elle est déjà à l'équilibre dans sa branche santé.

L'entreprise réinvestit ses excédents, et à l'heure où de nombreux-ses artistes, auteur-ices, graphistes, monteur-ices et animateur-ices perdent du travail à cause de la montée de l'intelligence artificielle, **Audiens fait le choix d'un investissement massif dans l'I.A. pour "optimiser ses expertises clients".**

